

Fonds vert pour le climat : sa reconstitution est un test décisif pour la politique internationale sur le climat

Fonds vert pour le climat : de quoi s'agit-il ?

Créé en 2009 lors du Sommet des Nations unies sur le climat de Copenhague, le Fonds vert pour le climat a été officiellement approuvé l'année suivante à Cancun, lors des négociations sur le climat de la COP16.

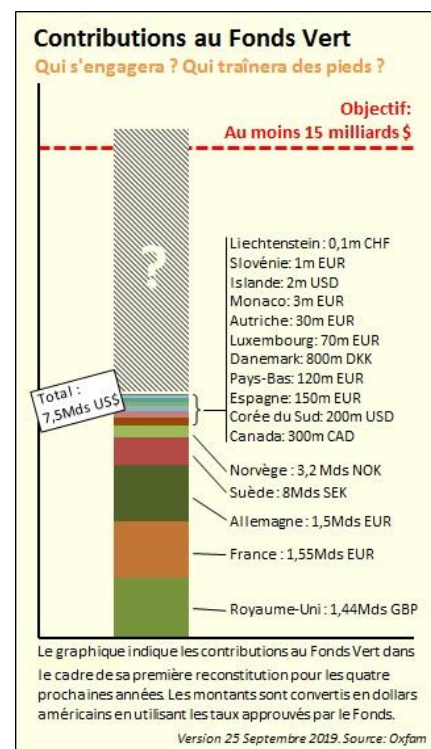
Conçu pour devenir le principal canal de soutien financier des pays développés vers les pays en développement, le Fonds vert pour le climat a pour objectif d'aider les pays en développement à limiter ou réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux changements climatiques, en particulier les pays les plus exposés aux changements climatiques. Par conséquent, le Fonds vert pour le climat est devenu la pierre angulaire de la politique climatique internationale visant à mettre en œuvre l'Accord de Paris.

Le Fonds vert pour le climat fournit du soutien sous forme de subventions, prêts, prises de participation ou garanties, et vise une répartition égalitaire des financements entre atténuation et adaptation. En outre, la moitié des fonds destinés à l'adaptation est réservée aux pays les plus vulnérables face aux changements climatiques, tels que les pays insulaires et les pays les moins avancés.

Depuis les premières contributions de 2014-2015, le Fonds vert a récolté 7,5 milliards de dollars US¹. À ce jour, il a alloué plus de 5 milliards de dollars US à plus de 110 projets dans les pays en développement – expansion de l'énergie solaire au Nigeria et au Mali, restauration de forêts au Honduras et projets visant à améliorer la résilience des systèmes agricoles au Bhoutan et au Belize.

Le Fonds vert est gouverné par un conseil composé de 24 représentants, 12 provenant des pays en développement, et autant venant des pays développés. Les activités quotidiennes du Fonds sont pilotées par le secrétariat du Fonds vert pour le climat basé à Songdo Incheon, en Corée du Sud.

Le Fonds Vert fait partie d'un ensemble de canaux, fonds et initiatives par lesquels les pays développés fournissent des financements climat aux pays en développement, afin d'atteindre l'objectif global de 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020. Avec le temps, il est devenu le fonds multilatéral le plus important dédié au climat afin d'aider les pays en développement. Les caractéristiques du Fonds vert – telles que la capacité des pays bénéficiaires d'accéder directement aux financements (plutôt que de passer par des entités



¹ Les promesses initiales se sont élevées à un total de 10,2 milliards de dollars US, mais l'administration américaine actuelle refuse de transférer les 2 milliards de dollars US restants de la promesse faite sous la présidence de Barack Obama. Les fluctuations des taux de change ont ramené le total restant à 7,5 milliards de dollars US.

intermédiaires comme le PNUD ou le PNUE) et son équilibre 50/50 entre adaptation et atténuation – en font un instrument unique. En outre, les récentes décisions du conseil d'administration sur la gouvernance signifient que le Fonds Vert est plus que jamais prêt à devenir le plus important fonds multilatéral de soutien à l'action climatique.

2019 : première reconstitution officielle

Avec plus de 80 propositions de financement et plus de 250 notes conceptuelles pour de futurs projets actuellement en attente, le Fonds vert a enclenché sa première reconstitution officielle, qui se clôturera par la conférence de reconstitution les 24 et 25 octobre prochains à Paris. Les pays développés devront annoncer leurs contributions pour le cycle de financement des 4 prochaines années, en amont ou lors de la conférence.

Compte-tenu des besoins croissants dans les pays en développement, de la capacité grandissante du secrétariat du Fonds et de l'objectif de faire du Fonds Vert le principal canal de distribution des financements climat, Oxfam appelle les pays développés à mobiliser au moins 15 milliards de dollars US pour les quatre prochaines années – soit un doublement du montant promis en 2014-2015.

Oxfam évalue si les pays contribuent équitablement à la réalisation de cet objectif de 15 milliards de dollars sur la base de leur responsabilité dans la crise climatique (à travers leurs émissions passées et actuelles), leurs capacités économiques par rapport aux autres pays donateurs (PIB) et leur volonté de contribuer (niveaux d'aide au développement fournis par an). Oxfam attend notamment des annonces de la part des pays figurant en Annexe 2 de la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques – c'est-à-dire ceux qui ont une obligation légale d'apporter leur soutien aux pays en développement.

La conférence de reconstitution est un moment majeur pour que les pays annoncent leurs contributions – et que les pays qui ont fait des contributions insuffisantes les augmentent.

Attentes : nouvelles annonces et contributions à augmenter

Dix-sept pays ont déjà annoncé leur contribution pour un montant total de 7,5 milliards de dollars US (voir graphique). Des pays comme l'Allemagne, la Norvège, le Royaume-Uni et la France ont annoncé un doublement de leur contribution initiale en 2014-2015, ce qui constitue une contribution acceptable voire équitable. L'engagement de la Suède est de loin le plus généreux par rapport aux capacités financières du pays.

A l'inverse, les promesses d'autres pays sont parfaitement insuffisantes. Par exemple, le Canada, l'Autriche et les Pays-Bas ont tous promis environ le tiers de ce qui devait être leur engagement minimal acceptable. En effet, l'Autriche et les Pays-Bas ont augmenté à la marge leurs contributions initiales et le Canada a promis le même montant.

Contributions insuffisantes : Autriche, Canada et Pays-Bas

Pays	Contribution actuelle	Contribution équitable*	Déficit de financement*
Autriche	30 millions d'euros (34 millions de dollars US)	130-220 millions de dollars US	96-176 millions de dollars US
Canada	300 millions de dollars canadiens	580-960 millions de dollars US	354-734 millions de dollars US

	(226 millions de dollars US)		
Pays-Bas	120 millions d'euros (135 millions de dollars US)	360-610 millions de dollars US	225-475 millions de dollars US

* Voir note sous le tableau suivant pour l'explication de l'évaluation par Oxfam des contributions équitables

Plusieurs pays n'ont pas encore fait d'annonces. Le tableau ci-dessous répertorie leurs contributions équitables afin d'atteindre 15 milliards de dollars américains pour la reconstitution du Fonds Vert. Les États-Unis ne sont pas inclus car l'administration Trump a déclaré qu'elle ne contribuerait pas au Fonds, en dépit du fait que les États-Unis sont le pays le plus responsable de la crise climatique et avec le plus de moyens financiers pour y faire face.

Annonces attendues : les contributions équitables des 10 principaux pays donateurs

Pays	Contribution actuelle	Contribution équitable*
Japon	--	1.5-2.5 milliards de dollars US
Italie	--	580-960 millions de dollars US
Australie**	--	440-730 millions de dollars US
Suisse	--	220-370 millions de dollars US
Belgique	--	190-310 millions de dollars US
Finlande	--	100-170 millions de dollars US
Irlande	--	90-140 millions de dollars US
Portugal	--	60-110 millions de dollars US
Nouvelle-Zélande	--	50-90 millions de dollars US
Pologne***	--	30 millions de dollars US

* « Contribution équitable » correspond aux montants indicatifs, calculés par Oxfam, afin de contribuer de manière équitable à l'objectif de 15 milliards de dollars américains. Ces calculs sont basés sur la responsabilité relative d'un pays (exprimée en émissions cumulées depuis 1990), sur sa capacité relative (exprimée en part du PIB mondial) et sur sa volonté de contribuer (exprimée en part de l'APD mondiale). La limite inférieure de la fourchette correspond à un objectif de 15 milliards de dollars américains consenti par l'ensemble des pays de l'Annexe 2, y compris les États-Unis. La limite supérieure correspond à un objectif de 15 milliards consenti par tous les pays de l'Annexe 2, à l'exception des États-Unis.

** L'Australie a indiqué (mais pas confirmé) qu'elle ne contribuerait pas au Fonds Vert.

*** La Pologne ne fait pas partie des pays figurant dans l'Annexe 2 et n'a donc aucune obligation légale de contribuer au Fonds Vert. Cependant, au regard de sa responsabilité relativement élevée dans la crise climatique et de ses capacités économiques relativement élevées, Oxfam estime qu'elle devrait annoncer un financement.